

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-723417

13265

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricule : 13321 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ZINEB AROUSS

Date de naissance : 01/02/1989

Adresse : Résidence Villa 1, App 5, Rue AL Hatimi

Casablanca

Tél. : 066 0933471 Total des frais engagés : 1061,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENKIRANE MED JALIL
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
3, BD. AÏN TAOUTATE-CASA

Date de consultation : 06/10/2022

Nom et prénom du malade : Mu AROUSS Zineb

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Rectorrhagie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

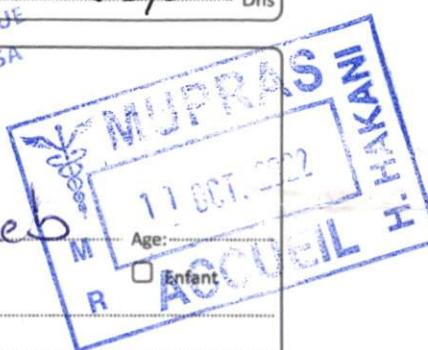
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 11/10/2022

Signature de l'adhérent(e) : Maha



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06.10.22 Edas Lucc 1)			500,00	INP : [] <i>DR BENKHAREN ABDALLAH</i> HEPATO GASTRO ENTEROLOGIE 3, BD. AÏN TAOUITATE CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet de l'Ordonnance ou du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE KHAMIRI 21, Rue d'Ahmed Zayd Al Wali Cité Plateau Lydie Al Wali Tél : 022.99.43.95 - Casablanca</i>	6.10.22	561,30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

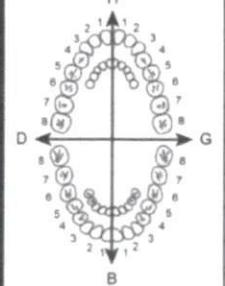
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

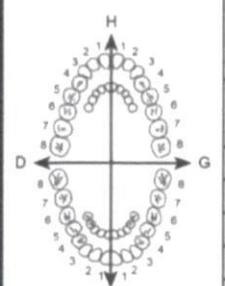
O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
D	B

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



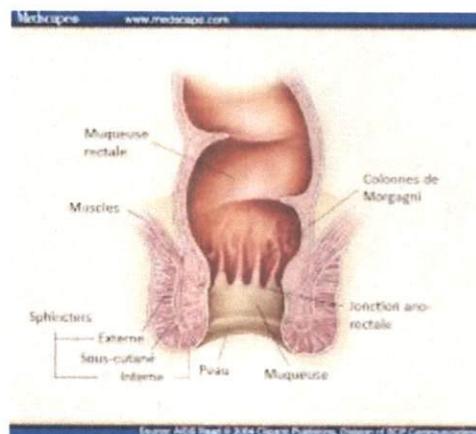
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur M. J BENKIRANE

Spécialiste en Hépato Gastro Entérologie
Diplômé de la faculté de médecine de paris
Ancien attaché au CHU Bichat (Paris) et à L'hôpital de Poissy
Diplômé en endoscopie digestive
Diplômé en échographie digestive
Diplômé en nutrition
Membre de la société française de Gastro Entérologie

الدكتور محمد جليل بنكيران
اختصاصي في أمراض الكبد و الجهاز الهضمي والبواسير
مجل بكلية الطب بيبريس
ملحق ساق بمختبرات بيبريس
مجل الكشف بالمنظار
مجل في وقائية و علاج أمراض التغذية
عضو في الجمعية الفرنسية للجهاز الهضمي



Compte rendu d'un examen Proctologique

Casablanca le : 06/10/2022

Nom et Prénom : MME AROUSS Zineb

Age : 33 ans

Motif de l'examen : Rectorragie

**Inspection de la marge anale : RAS

**TR : non douloureux pas de sang

**Anuscopie : Pas de pathologie hémorroïdaire interne mais hémorroïdaire externes congestives avec fissuration de la muqueuse en postérieure

**Rectoscopie : Non faite car matière dans l'ampoule rectale pas de sang

UTILISATION DE MATERIEL A USAGE UNIQUE

Dr. BENKIRANE MED JALIL
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
13, BD. AÏN TAOUJTA - CASA

13, Bd Ain Taoujtate (en face clinique Badr)
Rés Iliass Appt N° 3, 2^{me} Etage – Quartier Bourgogne
Casablanca - Anfa ☎ 05 22 27 03 53

E-mail : faxcabinetbenkirane@gmail.com

1 شارع ابن توجطث (مقابل مصحة بدرا)
إقامة الياس - p- شقة رقم 3 الطبق الثاني حي بورگون
دار البيضاء - أنفا ☎ 05 22 27 03 53

Docteur M.J BENKIRANE

Spécialiste en Hépato Gastro Entérologie

Diplôme de la faculté de médecine de paris

Ancien attaché au CHU Bicha (Paris) et à L'hôpital de Poissy

Diplôme en endoscopie digestive et interventionnelle

Diplôme en échographie digestive

Diplôme en nutrition

Membre de la société Française d'hépato Gastro-entérologie

الدكتور محمد جليل بنكيران

اختصاصي في أمراض الكبد والجهاز الهضمي والبواسر

مجاز بكلية الطب بباريس

ملحق سابق بمستشفيات باريس

مجاز الكشف بالمنظار

مجاز الكشف بالتلفرزة

مجاز في وقاية وعلاج أمراض التغذية

عضو الجمعية الفرنسية للجهاز الهضمي والتهاب الكبد

06/10/2022

Casablanca, le :

Note d'honoraires

J'ai l'honneur de présenter mes meilleures salutations à

Mr AROUSS ZINEB

Et vous adresse selon l'usage, ma Facture

Examen Procto : 500,00DH

Arrêtée la présente facture à la somme de cinq cent dirhams (500,00 DH)

SIGNATURE
Dr BENKIRANE MEDICAL
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
13, Bd Ain Taoujتate - CASA

13, Bd Ain Taoujtate (en face clinique Badr) Rés Iliass Appt N°3, 2^{ème} Étage - Quartier Bourgogne
Casablanca - Anfa - Tél : 05 22 27 03 53

13 شارع عين ثوجطاث مقابل مصحة بدر إقامة إلياس، شقة رقم 3 الطابق الثاني - حي بوركون

الدارالبيضاء - أنفا - الهاتف 05 22 27 03 53

Docteur M.J BENKIRANE

الدكتور محمد جليل بنكيران

Spécialiste en Hépato Gastro Entérologie

Diplômé de la faculté de médecine de Paris

Ancien attaché au CHU Bichat (Paris) et à L'hôpital de Poissy

Diplômé en endoscopie digestive et interventionnelle

Diplômé en échographie digestive

Diplômé en nutrition

Membre de la Société Française d'Hépato Gastro Entérologie

اختصاصي في أمراض الكبد والجهاز الهضمي والبواسر

مجاز بكلية الطب بباريس

ملحق سابق بمستشفيات باريس

مجاز الكشف بالمنظار

مجاز الكشف بالتلوزة

مجاز في وقاية وعلاج أمراض التغذية

عضو الجمعية الفرنسية للجهاز الهضمي والتهاب الكبد



Casablanca, le : 06/10/2022

TYMA KADMIRI MME AROUSS ZINEB

Al Waha
5 - Casa

- Moridil
1 suppositoire, soir, pendant 15 jours
- Mebo
1 app sur suppo le soir pendant 15 jours
- Venoreïne
1 Comprimé, matin, soir, pendant repas, pendant 1 mois
- Alflorex
1 Gélule, le matin en dehors des repas pendant 1 mois

PHARMACIE TYMA
27, Rue Ahmed KADMIRI
Cité Plateau Lycée Al Waha
Tél : 022.99.43.95 - Casa

Dr. BENKIRANE MED JALIL
HEPATO GASTRO ENTEROLOGUE
13, BD. AIN TAOUIJTA - CASA

13, Bd Ain Taoujitate (en face clinique Badr) Rés Iliass Appt N°3, 2^{ème} Étage - Quartier Bourgogne

Casablanca - Anfa - Tél : 05 22 27 03 53

13 شارع عين ثوجطاث مقابل مصحة بدر إقامة إيلias، شقة رقم 3 الطابق الثاني - حي بوركون

05 22 27 03 53 - الهاتف

E-mail: faxcabinetbenkirane@gmail.com



Composition:

Extrait de l'huile de sésame (β -Sitostérol)

Excipient

Excipient à effet notoire: Huile de sésame

Conserver à une température ne dépassant pas 25 °C

Ne pas Laisser à portée et à La vue des enfants

Pour les indications, les contre-indications et les précautions d'utilisation, consulter le prospectus.

PPV: 140,00 Dhs

COOPER PHARMA
PPC: 159,00 DH

Importateur Exclusif
BIOCODEX MAROC
B.P 126 Nouaceur
www.biocodex.ma
P.P.C.: 245,00 DH
CE N°: 34757/2019/DMP

11
33789

DE BENKIRANE MED TBL
HEPATO GASTRO ENTÉROGEL
13 BD VILLE JOURD'ATTRE - CASABLANCA